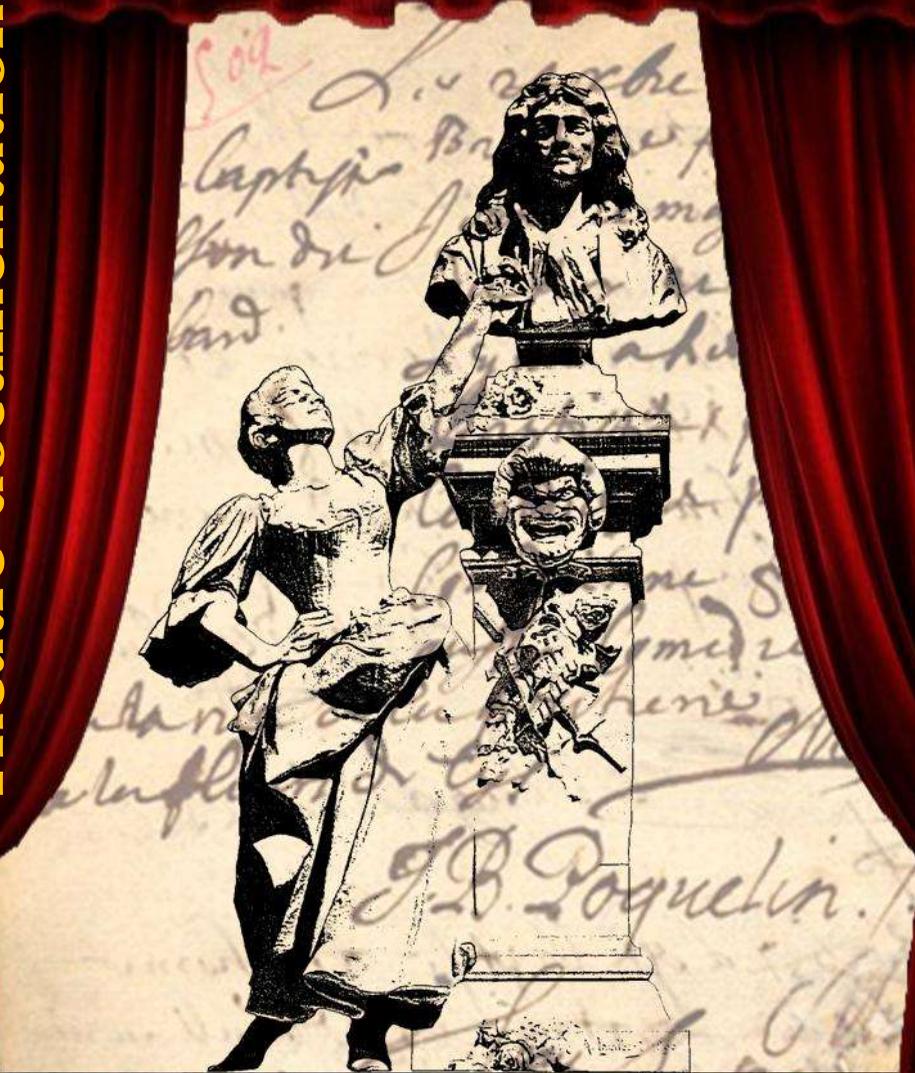




Louis MOLAND

Théâtre-documentation



Notice de Sganarelle
ou le Cocu imaginaire



MONDELA
LES ARTS

Louis MOLAND
1824-1899



**Notice de
Sganarelle ou le
Cocu imaginaire
de Molière**

1863

NOTICE SUR LE COCU IMAGINAIRE

Travail de critique et d'érudition. Aperçus d'histoire littéraire, biographie, examens de chaque pièce, commentaires, bibliographie, etc. Œuvres complètes de Molière, Granier Frères, Libraires-Éditeurs, Paris, 1863.



Six mois environ après l'éclatant succès des *Précieuses ridicules*, Molière représente sur le théâtre du Petit-Bourbon une nouvelle comédie intitulée : *Sganarelle, ou le Cocu imaginaire*. Ce sujet lui avait été fourni par un canevas italien intitulé : *Il Ritratto ovvero Arlichino cornuto per opinione* (le Portrait ou Arlequin cornu en imagination). Voici l'analyse de cette pièce italienne telle que la donne Cailhava :

« Magnifiée veut marier sa fille Éléonora avec le Docteur, qu'elle n'aime point. Éléonora, seule sur la scène, se plaint de l'absence de Célio, prend le portrait de son amant, s'attendrit, se trouve mal et laisse tomber le médaillon. Arlequin vient au secours d'Éléonora et l'empporte chez elle. Camille, femme d'Arlequin, arrive à son tour et ramasse le portrait de Célio. Arlequin revient au moment où sa femme admire la beauté du jeune homme que la miniature représente, et il lui arrache ce portrait.

« Dans l'instant même survient Célio qui, voyant son portrait entre les mains d'Arlequin, demande à celui-ci comment ce portrait se trouve en sa possession. Arlequin répond qu'il l'a pris à sa femme : colère d'Arlequin qui reconnaît Célio pour l'original du portrait ; désespoir de Célio qui croit Éléonora mariée à Arlequin ; Célio abandonne la scène.

« Éléonora cependant a, de sa fenêtre, aperçu Célio ; elle accourt, et, ne le voyant pas, elle demande ce qu'il est devenu.

NOTICE SUR LE COCU IMAGINAIRE

Arlequin répond qu'il n'en sait rien, mais qu'il a des preuves certaines que ce personnage est l'amant de sa femme Camille. Éléonora, en apprenant la prétendue trahison de Célio, consent à épouser le Docteur ; mais, se repentant aussitôt de sa promesse, elle veut prendre la fuite. Arlequin, de son côté, se résout de quitter sa femme ; il se déguise avec des habits empruntés à Éléonora. Célio, trompé par le déguisement d'Arlequin, l'enlève. Pêle-mêle et ahurissement général. Enfin l'imbroglio se dénoue, l'équivoque du portrait s'explique, et le Docteur, pour qui Célio a exposé sa vie, lui cède Éléonora. »

Il y a beaucoup de conformité entre cette pièce et la comédie de Molière. Il faudrait, toutefois, que les dates fussent bien établies pour qu'on pût déterminer exactement quelle est la part qu'il convient de faire à l'imitation, et c'est ce qu'il est impossible d'obtenir, puisque le canevas italien n'est pas imprimé. Qui peut dire si cette arlequinade n'a pas été modifiée elle-même par la pièce de Molière, et si, lorsqu'on la jouait à Paris en 1716, ce n'étaient point les imités d'autrefois qui, sur beaucoup de points, se faisaient les imitateurs ? Admettons que le sujet de la nouvelle œuvre de Molière, l'idée première et l'intrigue ont été empruntés à la *commedia dell' arte* ; elles portent assez visiblement, en effet, la marque de cette origine. Mais c'est là tout ce qu'il est permis d'affirmer. S'il est vrai que les emprunts, quelque multipliés qu'ils puissent être, ne sauraient diminuer en rien le génie de Molière, encore est-il bon d'examiner les documents qu'on allègue d'ordinaire et d'en préciser la valeur. On a accepté trop aisément, il nous semble, toutes les assertions de Riccoboni et des érudits qui ont marché sur ses traces.

Mais, si l'on ne peut guère douter que l'intrigue de la nouvelle comédie ne provienne de la source ordinaire des méprises et des quiproquos comiques, c'est-à-dire du théâtre italien, en revanche rien n'est plus français que l'esprit et la gaieté qui animent d'un bout à l'autre le dialogue. On y trouve toute la piquante saveur, toute la verve ironique des contes et des fabliaux. Ceux à qui notre ancienne littérature est familière, y reconnaissent non-seulement le tour naïf de la plaisanterie, les libres traditions de la satire du moyen âge, mais même des réminiscences nombreuses des vieux auteurs, de Noël Du Fail, de Rabelais, des *Quinze joyes de mariage*, des *Cent nouvelles nouvelles*. Par exemple : la scène où Sganarelle armé s'efforce en vain d'avoir le courage de venger son honneur, reproduit, en l'atténuant beaucoup, il est vrai, la situation grotesque de la quatrième des *Nouvelles du roi Louis XI* : « Le mercier se fait armer d'un grand, lourd et vieil harnois, prend sa salade, ses gantelets, et en sa main une grand hache ; or, est-il bien en point, Dieu le set, et semble bien que aultres fois il ait veu hutin, etc. » Nous ne rappelons pas l'aventure. Nous avons mentionné ailleurs le premier chapitre des *Baliverneries d'Entrapel*. Nous signalerons d'autres traits au courant du commentaire.

On a beaucoup discuté pour savoir s'il y avait dans Sganarelle une leçon morale. M. Nisard se prononce pour l'affirmative : « Sganarelle, dit-il, nous fait honte de la jalousie dans le ménage ; il nous rend moins chatouilleux aux apparences, et cherche à prouver que la confiance entre époux est un des principaux éléments du bonheur domestique. » Sans doute, c'est la moralité qu'on peut tirer de l'ouvrage, et Molière ne l'a pas négligée :

NOTICE SUR LE COCU IMAGINAIRE

De cet exemple-ci, ressouvenez-vous bien,
Et quand vous verriez tout, ne croyez jamais rien.

Mais il est évident que le principal but de l'auteur a été d'amuser et de faire rire le public, de le faire rire avec les angoisses triviales, avec les tourments et les déboires d'un mari vulgaire et ridicule, comme cela se pratiquait depuis des siècles sur notre sol gaulois. Le comique a évidemment dans cet ouvrage beaucoup plus de part que le philosophe.

L'observation n'y était pas, toutefois, aussi éloignée de la réalité que nous serions peut-être disposés à le croire aujourd'hui. La preuve, c'est qu'il existe, à propos de cette comédie, une de ces anecdotes fort peu authentiques, il est vrai, mais ayant une importance significative par le seul fait qu'elles eurent cours. C'est Grimarest qui la raconte : « Un bon bourgeois de Paris, vivant bien noblement, mais dans les chagrins que l'humeur et la beauté de sa femme lui avaient assez publiquement causés, s'imagina que Molière l'avait pris pour l'original de son *Cocu imaginaire*. Ce bourgeois crut devoir s'en offenser ; il en marqua son ressentiment à un de ses amis. « Comment ! lui dit-il, un petit comédien aura l'audace de mettre impunément sur le théâtre un homme de ma sorte ! » (car le bourgeois s' imagine être beaucoup plus au-dessus du comédien que le courtisan ne croit être élevé au-dessus de lui.) « Je m'en plaindrai, ajouta-t-il ; en bonne police, on doit réprimer l'insolence de ces gens-là : ce sont les pestes d'une ville ; ils observent tout pour le tourner en ridicule. » L'ami, qui était homme de bon sens, et bien informé, lui dit : « Monsieur, si Molière a eu intention sur vous en faisant *le Cocu imaginaire*, de

quoi vous plaignez-vous ? Il vous a pris du beau côté ; et vous seriez bien heureux d'en être quitte pour l'imagination. » Le bourgeois, quoique peu satisfait de la réponse de son ami, ne laissa pas d'y faire quelque réflexion et ne retourna plus voir la pièce. »

Le mot, un peu rude à nos oreilles, qui se trouve dans le titre et qui est fréquemment répété dans le cours de l'ouvrage, était encore, du temps de Molière, toléré dans la meilleure compagnie. On le rencontre dans la plupart des auteurs contemporains, dans les Lettres de M^{me} de Sévigné, dans les Mémoires du cardinal de Retz. « Nous devons citer, dit M. Taschereau, pour donner une juste idée de l'innocence, nous allions dire du crédit de cette expression, une réponse d'une dame Loiseau, bourgeoise riche et renommée pour la vivacité de ses saillies. Le roi, l'apercevant un jour à son cercle et voulant mettre ce talent à l'épreuve, dit à la duchesse *** de l'attaquer. « Quel est l'oiseau le plus sujet à être cocu ? lui demande aussitôt la duchesse, équivoquant sur le nom de la bonne dame. – C'est le duc, madame, » répliqua la bourgeoise ; et il ne paraît pas que la question ainsi formulée ait, en aucune façon, choqué la cour ni le roi et les ait empêchés d'applaudir à la repartie. »

« Sans examiner, dit Auger à ce propos, si les disgrâces des maris sont plus rares ou plus communes qu'elles ne l'étaient autrefois, ce qu'il y a de certain, c'est que, dans le langage décent, il n'y a plus de terme pour exprimer ce que Sganarelle croyait être. »

Nous avons raconté dans notre Étude générale sur Molière, de quelle façon étrange cette pièce vit le jour. Neufvillennaine, qui s'en fit spontanément l'éditeur, l'enrichit

NOTICE SUR LE COCU IMAGINAIRE

d'une glose qu'on retrouve telle quelle dans la plupart des éditions qui se succédèrent depuis 1660 jusqu'à 1673. À partir de l'édition de 1682, les éditeurs s'accordent à dégager la petite comédie de cet appareil inutile. Les arguments de Neufvillennaise sont, en effet, très médiocres : aucune finesse d'observation, aucune grâce de style n'en relèvent l'insipidité. On doit se borner à en extraire ce qui peut s'y rencontrer de plus curieux.

L'édition *princeps* est de 1660 : « *Sganarelle ou le Cocu imaginaire*, comédie, avec les arguments de chaque scène ; à Paris, chez Jean Ribou, sur le quay des Augustins, à l'image Saint-Louis. » Avec privilège du roi daté du 26 juillet 1660, au nom du sieur de Neufvillennaise, et « défenses sont faites à tous autres de l'imprimer ny vendre d'autre édition que celle de l'exposant. » Achevé d'imprimer le 12 août 1660.

La pièce, dans cette première édition, est seulement précédée de la lettre à un ami que nous transcrivons ici :

« Monsieur,

« Vous ne vous êtes pas trompé dans votre pensée, lorsque vous avez dit (avant que l'on le jouât) que si *le Cocu imaginaire* était traité par un habile homme, ce devait être une parfaitement belle pièce : c'est pourquoi je crois qu'il ne me sera pas difficile de vous faire tomber d'accord de la beauté de cette comédie, même avant que de l'avoir vue, quand je vous aurai dit qu'elle part de la plume de l'ingénieux auteur des *Précieuses ridicules*. Jugez, après cela, si ce ne doit pas être un ouvrage tout à fait galant et tout à fait spirituel, puisque ce sont deux choses que son auteur possède avantageusement. Elles y brillent aussi avec tant d'éclat, que cette pièce surpasse de beaucoup toutes celles qu'il a faites, quoique le sujet de ses *Précieuses ridicules* soit tout à fait spirituel, et celui de son *Dépit amoureux* tout à fait galant. Mais vous en allez vous-même être juge dès que vous l'aurez lue, et je suis assuré que vous y trouverez quantité de vers qui ne se peuvent payer, que plus vous relirez, plus vous connaîtrez avoir été profondément pensés. En effet, le sens en est si

mystérieux, qu'ils ne peuvent partir que d'un homme consommé dans les compagnies ; et j'ose même avancer que Sganarelle n'a aucun mouvement jaloux ni ne pousse aucuns sentiments que l'auteur n'ait peut-être ouïs lui-même de quantité de gens au plus fort de leur jalousie, tant ils sont exprimés naturellement, si bien que l'on peut dire que, quand il veut mettre quelque chose au jour, il le lit premièrement dans le monde (s'il est permis de parler ainsi), ce qui ne se peut faire sans avoir un discernement aussi bon que lui et aussi propre à choisir ce qui plaît. On ne doit donc pas s'étonner, après cela, si ses pièces ont une si extraordinaire réussite, puisque l'on n'y voit rien de forcé, que tout y est naturel, que tout y tombe sous le sens ; et qu'enfin les plus spirituels confessent que les passions produiraient en eux les mêmes effets qu'ils produisent en ceux qu'il introduit sur la scène.

« Je n'aurais jamais fait, si je prétendais vous dire tout ce qui rend recommandable l'auteur des *Précieuses ridicules* et du *Cocu imaginaire* : c'est ce qui fait que je ne vous en entretiendrai pas davantage, pour vous dire que quelques beautés que cette pièce vous fasse voir sur le papier, elle n'a pas encore tous les agréments que le théâtre donne d'ordinaire à ces sortes d'ouvrages. Je tâcherai toutefois de vous en faire voir quelque chose aux endroits où il sera nécessaire pour l'intelligence des vers et du sujet, quoiqu'il soit assez difficile de bien exprimer sur le papier ce que les poètes appellent jeux de théâtre, qui sont de certains endroits où il faut que le corps et le visage jouent beaucoup, et qui dépendent plus du comédien que du poète, consistant presque toujours dans l'action. C'est pourquoi je vous conseille de venir à Paris pour voir représenter *le Cocu imaginaire* par son auteur, et vous verrez qu'il y fait des choses qui ne vous donneront pas moins d'admiration que vous aura donné la lecture de cette pièce ; mais je ne m'aperçois pas que je vous viens de promettre de ne vous plus entretenir de l'esprit de cet auteur, puisque vous en découvrirez plus dans les vers que vous allez lire que dans tous les discours que je vous en pourrais faire. Je sais bien que je vous ennuie, et je m'imagine vous voir passer les yeux avec chagrin par-dessus cette longue épître ; mais prenez-vous-en à l'auteur... Foin ! je voudrais bien éviter ce mot d'auteur, car je crois qu'il se rencontre presque dans chaque ligne, et j'ai déjà été tenté plus de six fois de mettre monsieur de *Molier* (*sic*)¹ en sa place.

¹ Plus tard la véritable orthographe de ce nom fut partout rétablie.

NOTICE SUR LE COCU IMAGINAIRE

Prenez-vous-en donc à monsieur de Molier, puisque le voilà. Non, laissez-le là, toutefois, et ne vous en prenez qu'à son esprit, qui m'a fait faire une lettre plus longue que je n'aurais voulu, sans toutefois avoir parlé d'autres personnes que de lui, et sans avoir dit le quart de ce que j'avais à dire à son avantage. Mais je finis, de peur que cette épître n'attire que maudisson¹ sur elle, et je gage que dans l'impatience où vous êtes, vous serez bien aise d'en voir la fin et le commencement de cette pièce. »

Suit la liste des personnages avec cette mention : *La scène est à Paris.*

À partir de 1663, le privilège passe au nom du « sieur de Molier, » avec la date du 26 juillet 1660, qui est la même que celle du privilège accordé à Neufvillainne. Et l'on trouve, avant la lettre à un ami, une autre lettre ou dédicace « à Monsieur de Molier, chef de la troupe de Monsieur, frère unique du roi. » La voici :

« Monsieur,

« Ayant été voir votre charmante comédie du *Cocu imaginaire*, la première fois qu'elle fit paraître ses beautés au public, elle me parut si admirable que je crus que ce n'était pas rendre justice à un si merveilleux ouvrage que de ne le voir qu'une fois, ce qui m'y fit retourner cinq ou six autres ; et, comme on retient assez facilement les choses qui frappent vivement l'imagination, j'eus le bonheur de la retenir entière, sans aucun dessein prémédité, et je m'en aperçus d'une manière assez extraordinaire. Un jour, m'étant trouvé dans une assez célèbre compagnie, où l'on s'entretenait et de votre esprit et du génie particulier que vous avez pour les pièces de théâtre, je coulai mon sentiment parmi celui des autres ; et, pour enchérir par-dessus ce qu'on disait à votre avantage, je voulus faire le récit de votre *Cocu imaginaire* : mais je fus bien surpris quand je vis qu'à cent vers près je savais la

¹ *Maudisson*, qui ne s'emploie plus, est le même mot que *malédiction*, mais avec un peu moins d'énergie.

pièce par cœur, et qu'au lieu du sujet je les avais tous récités : cela m'y fit retourner encore une fois, pour achever de retenir ce que je n'en savais pas. Aussitôt un gentilhomme de la campagne, de mes amis, extraordinairement curieux de ces sortes d'ouvrages, m'écrivit et me pria de lui mander ce que c'était que *le Cocu imaginaire*, parce que, disait-il, il n'avait point vu de pièce dont le titre promît rien de si spirituel, si elle était traitée par un habile homme. Je lui envoyai aussitôt la pièce que j'avais retenue, pour lui montrer qu'il ne s'était pas trompé ; et, comme il ne l'avait point vu représenter, je crus à propos de lui envoyer les arguments de chaque scène, pour lui montrer que, quoique cette pièce soit admirable, l'auteur, en la représentant lui-même, y savait encore faire découvrir de nouvelles beautés. Je n'oubliai pas de lui mander expressément et même de le conjurer de n'en laisser rien sortir de ses mains ; cependant, sans savoir comment cela s'est fait, j'en ai vu courir huit ou dix copies en cette ville, et j'ai su que quantité de gens étaient prêts de la faire mettre sous la presse ; ce qui m'a mis dans une colère d'autant plus grande que la plupart de ceux qui ont décrit cet ouvrage l'ont tellement défiguré, soit en y ajoutant, soit en y diminuant, que je ne l'ai pas trouvé reconnaissable : et comme il y allait de votre gloire et de la mienne que l'on ne l'imprimât pas de la sorte, à cause des vers que vous avez faits, et de la prose que j'y ai ajoutée, j'ai cru qu'il fallait aller au-devant de ces messieurs, qui impriment les gens malgré qu'ils en aient, et donner une copie qui fût correcte (je puis parler ainsi, puisque je crois que vous trouverez votre pièce dans les formes) ; j'ai pourtant combattu longtemps avant que de la donner, mais enfin j'ai vu que c'était une nécessité que nous fussions imprimés, et je m'y suis résolu d'autant plus volontiers que j'ai vu que cela ne vous pouvait apporter aucun dommage, non plus qu'à votre troupe, puisque votre pièce a été jouée près de cinquante fois.

« Je suis, monsieur, votre très humble serviteur. »

On voit combien le bienveillant éditeur s'associe curieusement à l'auteur qu'il exploite : « Il y allait de votre gloire et de la mienne... C'était une nécessité que nous fussions imprimés, etc. » Molière, avons-nous dit, ne protesta pas contre cette association empressée, et, après avoir fait, par action

NOTICE SUR LE COCU IMAGINAIRE

judiciaire contre le libraire Ribou, substituer son nom à celui de Neufvillennaine dans le privilège, il laissa dès lors sa pièce s'imprimer telle quelle, sans rien exiger de plus que cette sorte d'explication évidemment embarrassée, inventée par Neufvillennaine pour justifier son intrusion.¹ Il y a donc en réalité deux éditions *princeps* de cette pièce : celle de 1660, où Molière n'est pour rien ; celles de 1663, chez Courbé, ou de 1665, chez Thomas Joly, qui sont faites du consentement et au nom de Molière. Ce sont incontestablement ces dernières qu'il est préférable de suivre, sauf à indiquer les variantes du texte antérieur.

Notre texte est la reproduction exacte de l'édition de Thomas Joly. Nous y joignons les variantes des éditions de 1660, de 1673 et de 1682.

Un imitateur, François Doneau, retourna les rôles de la pièce et composa *la Cocue imaginaire*. Mais cette comédie est dépourvue de tout intérêt comme de tout mérite ; elle ne sert qu'à constater le succès de la pièce de Molière, succès que F. Doneau proclame hautement dans sa préface. Sur ce point les contemporains sont du reste unanimes, et il ne semble pas qu'il

¹ La comédie du *Cocu imaginaire* se trouve arrangée et entourée de la sorte jusque dans l'édition des *Œuvres de Molière* publiée en 1673, l'année même de la mort du poète. On connaît, toutefois, des textes qui n'ont ni les arguments en prose ni la préface de Neufvillennaine. Brunet en signale un dans le *Manuel du libraire*, sous la date de Paris, *Jean Rebou*, 1664 ; « probablement imprimé en province. » L'association de Neufvillennaine à Molière est donc une règle qui souffre des exceptions, mais c'est la règle. Quant à ceux qui contestent l'existence de Neufvillennaine et le regardent comme un pseudonyme de Molière, il suffit de les renvoyer à la lecture des lettres et des arguments.

LOUIS MOLAND

y ait eu aucune contradiction ; l'auteur des *Nouvelles nouvelles*, dont on sait l'hostilité contre Molière, écrivait encore en 1663 (après *l'École des Femmes* !) : « *Le Cocu imaginaire* est, à mon sentiment et à celui de beaucoup d'autres, la meilleure de toutes ses pièces et la mieux écrite. »

